

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions de participation énumérées ci-dessous précisent le déroulement du tirage au sort B1A4 (ci-après «  **tirage au sort**  ») organisé par Gameforge 4D GmbH, Albert-Nestler-Straße 8, 76131 Karlsruhe, Allemagne (ci-après «  **Gameforge**  »).

### 1. Autorisation de participation et participants

- (1) Toute personne physique majeure résidant au sein de l'Union européenne et disposant d'un compte utilisateur actif (ci-après «  **compte**  ») sur [elsword.gameforge.com](http://elsword.gameforge.com) (ci-après «  **utilisateur**  ») est autorisée à participer au tournoi.
- (2) Est qualifié de «  **participant**  » tout *utilisateur* autorisé à participer et ayant transmis un *acte de participation* conforme aux dispositions énumérées par la suite à partir du 17/05/2017 et jusqu'au 14/06/2017 (ci-après «  **période de participation**  »).
- (3) Les employés de *Gameforge*, les employés des sociétés liées à *Gameforge* ainsi que les familles de ces personnes sont autorisés à participer mais sont exclus des gains.

### 2. Acte de participation

- (1) La participation se fait automatiquement via l'acquisition d'un ensemble d'avatar B1A4 complet et/ou d'articles unitaires du pack d'avatar B1A4 auprès de la boutique présente dans [elsword.gameforge.com](http://elsword.gameforge.com) (ci-après «  **acte de participation**  »). Une telle acquisition présuppose l'utilisation de la monnaie virtuelle payante « Elflouzes ». Si *l'utilisateur* dispose d'un avoir restant en « Elflouzes », il est autorisé à y recourir.
- (2) Les *actes de participation* multiples ainsi que les *actes de participation* depuis plusieurs *comptes* sont autorisés, cependant un seul *acte de participation* est pris en compte pour chaque *utilisateur*.

### 3 Gagnants et récompenses

- (1) Avant la date du 14/07/2017 Gameforge désignera, au hasard, 10 «  **gagnants**  » parmi l'ensemble les *participants*. La méthode de désignation des *gagnants* ne peut faire l'objet d'aucun recours légal.
- (2) Les *gagnants* seront informés de leur gain (ci-après «  **notification**  ») avant le 14/07/2017 via le système de messagerie de la version linguistique du jeu en ligne Elsword qu'ils utilisent.
- (3) L'envoi des prix, soumis à l'indication d'une adresse postale valide au sein de l'Union européenne (ci-après «  **adresse**  »), sera effectué à partir 17/07/2017 par un prestataire de services de livraisons mandaté par *Gameforge* (ci-après «  **prestataire mandaté**  »).
- (4) La communication de l'adresse (ci-après «  **communication**  ») doit intervenir dans les délais fixés, via l'adresse e-mail reliée au *compte* du *gagnant* et à destination de l'adresse indiquée par *Gameforge* dans le cadre de la *notification*.
- (5) Les *communications* non parvenues à *Gameforge* dans un délai de 14 jours après l'envoi de la *notification* et/ou les *communications* ne provenant pas de l'adresse e-mail appartenant au *compte* du *gagnant* ne seront en principe pas prises en compte. Dans un tel cas de figure, *Gameforge* se réserve le droit d'inviter une nouvelle fois le *gagnant* à la *communication* ou de désigner comme *gagnant* un autre *participant* et de l'en informer en conséquence par le biais d'une *notification*.
- (6) La remise des prix au *prestataire mandaté* équivaut à leur remise aux *gagnants* par *Gameforge*. Si un prix ne peut pas être délivré suite à la communication d'une *adresse* erronée, ceci est à la charge du *gagnant* concerné. Dans un tel cas, *Gameforge* n'est tenu à aucune livraison postérieure.

- (7) Le paiement en liquide et/ou la compensation matérielle de la récompense, l'échange et/ou le transfert à une tierce personne sont exclus.

#### **4. Protection des données**

Les données personnelles des *participants* (données personnelles, données d'acquisition de l'ensemble d'avatar B1A4 complet et/ou des articles unitaires du pack d'avatar B1A4 ainsi que l'*adresse*) sont récoltées, traitées et utilisées par *Gameforge* uniquement dans le cadre de la réglementation en vigueur sur la protection des données et aux fins précisées dans les présentes conditions de participation et dans le cadre de la sélection d'un *gagnant* et de l'envoi ultérieur du prix par le *prestataire mandaté*. De plus amples informations concernant la gestion des données personnelles par *Gameforge* sont disponibles dans la [déclaration de confidentialité](#).

#### **5. Clause de non-responsabilité**

La responsabilité de *Gameforge*, ses organes, ses employés et ses agents d'exécution est limitée, pour quelque raison juridique que ce soit, aux actes intentionnels et aux négligences graves. Dans le cas d'une négligence mineure, cette responsabilité est en revanche uniquement limitée aux manquements aux obligations contractuelles et aux dommages prévisibles. Ces restrictions ne s'appliquent pas en cas d'atteinte à la vie, au corps ou à la santé.

#### **6. Dispositions finales**

- (1) La transmission d'un *acte de participation* vaut acceptation par le participant des présentes conditions de participation.
- (2) *Gameforge* se réserve le droit de mettre fin au *tirage au sort* et ce, avant la fin de la *période de participation* dans le cas où sa bonne tenue ne pourrait plus être garantie en raison de problèmes techniques ou légaux.
- (3) La nullité de certaines dispositions de ces conditions de participation n'entraîne en aucun cas la nullité des dispositions restantes. Le régime légal en vigueur prend effet en lieu et place de toute disposition annulée.